



Action BAT11

Remplacer les compteurs électriques par des compteurs intelligents

Contexte

Dans le cadre des obligations européennes, tous les compteurs électriques doivent progressivement être remplacés par des compteurs intelligents. Ces appareils permettent un suivi précis en temps réel de la consommation énergétique, ils favorisent les économies d'énergie et facilitent l'intégration des énergies renouvelables.

En collaboration avec RESA, la commune a déjà remplacé 75 % des compteurs électriques de ses bâtiments publics. Pour les 25 % restants, des adaptations techniques spécifiques sont encore nécessaires (locaux techniques inadaptés, armoires vétustes, travaux en cours, etc.) et seront réalisées prochainement.

Parallèlement, RESA va accélérer le déploiement de ces compteurs intelligents chez les particuliers. La commune jouera un rôle actif de relais en informant les citoyens.nes sur les démarches et bénéfices liés à ce changement.

Actions à mener



- Finaliser le remplacement des compteurs dans les bâtiments communaux (25 % restants) ;
- Réaliser les adaptations techniques nécessaires ;
- Collaborer avec RESA pour accompagner le déploiement résidentiel ;
- Communiquer clairement auprès de la population.

Situation actuelle :

Nous sommes en discussion régulière avec RESA pour faire avancer le dossier et finaliser l'installation des compteurs intelligents sur nos bâtiments communaux. Communication active et régulière sur le projet.